

COMMUNIQUÉ DE PRESSE 26.03.2021

LA FILIERE COGNAC PRESENTE SA STRATEGIE ENVIRONNEMENTALE A JULIEN DENORMANDIE

À l'occasion de sa visite en Charente, la filière Cognac a présenté au ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation M. Julien Denormandie, sa stratégie volontariste de certification environnementale. Lors de ces échanges de terrain, le ministre a constaté les bonnes pratiques de la filière. Il a également pris connaissance des travaux de recherche et d'expérimentation en cours.

Ce vendredi 26 mars, le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, M. Julien Denormandie a été reçu en Charente par la Chambre d'agriculture, en présence de Madame la préfète, du sous-préfet de Cognac, de la députée Mme Sandra Marsaud ainsi que du président du Conseil Départemental de la Charente et président de Grand-Cognac.

Après une table ronde organisée à la Préfecture, à laquelle participaient des organisations agricoles et les présidents du BNIC et de l'UGVC, le ministre s'est rendu à Juillac-le-Coq, sur le vignoble des Domaines Rémy Martin, où il a été accueilli par le président du BNIC, M. Christophe Veral, le vice-président, M. Alexandre Gabriel, les deux chefs de famille, M. Florent Morillon et M. Anthony Brun ainsi que le directeur général du BNIC, M. Raphaël Delpech.

Le ministre a pu échanger avec M. Baptiste Loiseau, maître de chais de la Maison et avec M. Julien Massé, viticulteur certifié et prendre connaissance des bonnes pratiques déjà à l'œuvre dans le vignoble charentais en matière d'environnement. Les représentants de la filière lui ont présenté la démarche volontariste de l'appellation Cognac qui accompagnera 100 % de ses viticulteurs vers une certification environnementale collective d'ici 2028. Cette dynamique se met en place dans un esprit de dialogue permanent avec le territoire et ses différentes parties prenantes. Il a également été question des travaux de recherche et d'expérimentations portant sur différents enjeux environnementaux et climatiques comme la mise au point de variétés de vignes résistantes sur laquelle la filière est investie depuis plusieurs années.

Selon Christophe Veral, « Le ministre a souligné la bonne structuration et la qualité du dialogue au sein de notre filière. Nous sommes ravis d'avoir pu partager nos enjeux environnementaux sur le terrain, dans un esprit positif et d'écoute ».

CONTACT PRESSE

L.Caute
M. 06 86 38 57 09
lcaute@bnic.fr